



Protections des enfants sur des futurs dettes

Par **mimiseb82**, le **08/12/2013 à 19:30**

Bonjour

Je viens d'apprendre que mon beau père (père de mon mari) souhaite quitté ma belle-mère pour une jeune femme avec 3 enfants sans ressources sans travail, dont l'ancien compagnon (ils ne sont pas mariés) se retrouve avec les dettes du couple. Mon Beau père qui gagne 2000e par mois, est un homme qui ne sait pas se gérer et ne connait rien à la gestion des comptes. Nous n'arrivons pas à le faire redescendre sur terre, et souhaite emménager au plus vite alors qu'il a encore des charges immobilières avec ma belle mère(qui ,elle, a très peu de ressources), nous nous inquiétons car nous les enfants avons peur de devoir payer les dettes futur qu'il risque de contracter à son nom avec sa nouvelle compagne, que nous connaissons comme une femme dépensière et qui ne sait pas elle non plus gérer l'argent. Mon beau père et ma belle mère veulent divorcer.

Comment pouvons nous nous protéger ?

En vous remerciant

mimiseb82